

Pierre Karleskind

Député européen

Madame la Présidente de la Commission européenne
Ursula von der Leyen
Rue de la Loi, 200
1040 Bruxelles

Bruxelles, le 18 août 2020

Madame la Présidente,

La semaine dernière, le Royaume-Uni a annoncé l'instauration d'une quatorzaine obligatoire pour les voyageurs en provenance de France, de Malte, des Pays-Bas et de Monaco. Le secteur du transport transmanche avait déjà été lourdement affecté par les mesures de confinement adoptées par les États membres au printemps. Alors que le trafic de passagers entre le Royaume-Uni et l'Union européenne commençait à reprendre, cette décision vient mettre en danger la survie économique de tout un secteur.

Par ailleurs, il apparaît que la mesure britannique place les compagnies de ferries en situation de distorsion concurrentielle face à Eurotunnel. En effet, les autorités britanniques ont annoncé que les touristes en transit par la France pour prendre le ferry se verront imposer une quarantaine, mais que ceux passant par l'eurotunnel pourront demander une dérogation. Une telle rupture d'égalité entre le transport maritime et ferroviaire ne peut rester sans réponse de la part de l'Union européenne. Cette décision ignore, sans raison, les protocoles sanitaires sectoriels mises en œuvre par les compagnies de ferries.

Je connais, madame la Présidente, votre engagement et votre implication pour permettre aux entreprises de l'Union de survivre à cette crise sans précédent. Le transport maritime transmanche faisait déjà face à de nombreuses incertitudes liées au Brexit. Cette nouvelle épreuve met désormais le secteur à genoux, alors-même que ce dernier s'est rapidement adapté pour mettre en place des protocoles et des mesures de prévention strictes à bord des navires. Une action spécifique de soutien pour ce secteur est désormais une nécessité.

En outre, identifier clairement le transport maritime transmanche comme bénéficiaire du futur fonds "Brexit" de cinq milliards d'euros serait un signe positif de soutien envoyé au secteur et contribuerait au maintien de milliers d'emplois sur les côtes de la Manche.

Pierre Karleskind

Député européen

Aussi, je ne doute pas que le collège des commissaires saura, sous votre impulsion, porter à cette situation l'attention qu'elle mérite et apporter à ce secteur durement touché par la crise du Covid-19 une réponse à la hauteur des enjeux.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Pierre Karleskind

